

Compte rendu

Animé par :

Floriane Hervy, Responsable du pôle Famille Solidarité et Citoyenneté,
Céleste LESIEUR, Chargée d'accueil et de coordination des publics et des ASL,
Christine GUIBERT, conseillère numérique,

Participants :

Caroline Migot Monique Fauvellière Patrick Sauvegrain	
---	--

Scission des conseils intermédiaires

Il a été rappelé la volonté d'harmoniser la future organisation des conseils intermédiaires, notamment en clarifiant leurs contenus et leurs objectifs respectifs. Afin de mieux structurer les échanges et de rendre les temps de travail plus lisibles, il est proposé de scinder les conseils intermédiaires en deux instances distinctes :

- Conseil ASL
- Conseil permanences, regroupant les permanences numériques et les permanences EP

Permanences EP : évolution des créneaux

La demande d'ouverture d'un nouveau créneau fait suite au constat d'un nombre trop important de bénévoles mobilisés sur un nombre limité de créneaux de permanence. Afin de mieux répartir les bénévoles et d'améliorer l'organisation des permanences, l'ouverture d'un créneau supplémentaire a été étudiée.

Ce nouveau créneau permettrait également de proposer une permanence en soirée, plus accessible pour les personnes en emploi.

Il est proposé que ce nouveau créneau de permanence EP ait lieu le jeudi soir, de 18h à 20h, à l'accueil de l'Usine à Chapeaux.

Une proposition en ce sens sera transmise au Conseil d'Administration pour validation.

Compte tenu du nombre actuel de bénévoles EP, il est également rappelé qu'il n'est pas nécessaire de solliciter de nouveaux bénévoles pour le moment.

Organisation de la rentrée ASL

Pour la rentrée prochaine, il a été décidé de constituer des groupes de 5 à 6 apprenants par bénévole, soit environ 102 apprenants au total. Il a également été acté qu'aucun nouvel apprenant de niveau B1 ne sera accueilli cette année.

La possibilité de mettre des ordinateurs à disposition a été évoquée afin de faciliter certains ateliers, notamment les cours d'alphabétisation.

La commission a aussi proposé de remettre en place des tests de positionnement pour les apprenants déjà inscrits. Ces évaluations permettraient de mieux distinguer les besoins à l'oral et à l'écrit, et d'ajuster plus précisément les niveaux et les parcours.

Concernant le livret d'accueil, plusieurs nouveautés seront intégrées :

- L'organisation d'une visite de la Lanterne ;
- La participation à une autre sortie culturelle dans l'année, par exemple la visite d'un musée.

Il a également été rappelé que les ateliers de français ne peuvent pas être organisés en visioconférence. Cette information devra être clairement mentionnée dans le livret d'accueil.

Enfin, au sujet du calendrier de rentrée, les APA auront lieu le 8 juin. Une semaine plus tard débutera la prise de contact avec les nouveaux candidats. Il reste à fixer une date afin d'organiser les nouveaux tests de positionnement des apprenants déjà présents cette année, pour déterminer d'éventuels changements de niveau.